

Compte rendu de la commission projet groupe 1
24/03/03 et 09/04/03 et 07/05/03

| |
|--|
| CHARTRE des associations adhérentes au Centre d'Animation les Unelles « Ensemble faisons vivre le sens associatif » |
|--|

J'adhère :

L'association Centre d'Animation est une association régie par la loi 1901. A ce titre elle est composée d'associations qui adhèrent à son projet éducatif et gérée par des bénévoles.

Le projet éducatif, élaboré par les adhérents de l'association et validé par l'assemblée générale du 21/11/2002 développe le thème : « Ensemble faisons vivre le sens associatif ».

Le Centre d'Animation, agréé association Jeunesse Education Populaire s'engage à soutenir et encourager les efforts des associations adhérentes et d'établir entre elles des relations amicales de concertation et de collaboration.

Le Centre d'Animation s'interdit d'intervenir dans le fonctionnement et les activités des associations adhérentes qui demeurent entièrement indépendantes. Le Centre d'Animation, en tant que tel s'engage à conserver une stricte neutralité politique et religieuse. Il respecte les tendances et les idéologies des associations qui le composent. En contrepartie, celles-ci s'engagent à ne jamais chercher à faire prévaloir leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques au sein du Centre d'Animation.

Je reçois :

Mon adhésion me donne le droit de :

- bénéficier d'un environnement adapté (locaux, matériel mis à disposition et géré par l'association...),
- être informé (à l'accueil, par le journal « relais des associations », par le guide des activités, par le site internet, par la MAIA ...),
- d'être formé : cycle de formation mis en place vers les bénévoles par le Centre d'animation
- Participer à la journée des associations et à toute autre organisation mettant en valeur la vie associative

je donne :

Mon adhésion implique certains devoirs :

- m'acquitter de mes participations financières, selon les besoins formulés, dans les délais prévus,
- m'engager dans la vie du Centre d'Animation (participations aux manifestations organisées par le Centre d'Animation, assister et voter à l'Assemblée Générale)
- Ne pas me comporter en consommateurs de services mais apporter ma contribution au rayonnement du Centre d'Animation.
- prendre des responsabilités au sein du Centre d'Animation : conseil d'administration, commissions...